

### Section du Bas-Rhin

FO Finances a été le seul syndicat à avoir lu une **déclaration liminaire** (à retrouver sur notre site local). Celle-ci portait sur la crise du Covid, les agents vulnérables, le télétravail, le jour de carence, la prime covid, le NRP, l'observatoire interne.

Pour des réponses sur les mutations liées au NRP, voir en fin de ce compte rendu.

**Le Président n'a souhaité répondre** à notre liminaire que sur les points locaux :

- la Direction reste toujours attentive aux agents vulnérables. Le principe est de faire appel systématiquement au médecin de prévention pour le télétravail (beaucoup sont concernés par 3j/semaine) ou valider le processus de retour au travail. Le Président a rendu hommage, comme l'ensemble des organisations syndicales, au Dr Le Doze qui va nous quitter prochainement. Nous espérons qu'elle sera remplacée sans attendre !
  - la dotation informatique n'est toujours pas à la cible (40% des agents équipés en PC portable). Il reste une bonne centaine d'ordinateurs à recevoir. Pour l'été 2021, la cible passe à 60% de l'effectif. Le recensement et le déploiement du télétravail pour 2021 s'étalera un peu plus que prévu.
  - Les déplacements RH/BIL dans les services réorganisés en 2021 s'expliquent, en l'absence de validation de la DG, sachant néanmoins que les feux sont au vert, par volonté de garder le lien et de répondre aux questions.
  - les plans des nouveaux services ne sont pas aboutis, c'est pour cela qu'ils ne sont pas présentés.
- FO a rappelé au Président, qui l'avait oublié, que les plans de Molsheim n'avaient toujours pas été présentés en CHSCT !

De **NOUVELLES DEPENSES** ont été présentées et validées. Il reste du budget pour 2020, les directions locales du ministère doivent présenter des devis très rapidement pour ne pas perdre ce budget, ce qui serait inconcevable !

### **ACCIDENTS DE SERVICE**

Les accidents ont été présentés. Une formation conduite sera proposée à 1 collègue ayant eu un accident de voiture. A noter le 1<sup>er</sup> accident en télétravail. Pour rappel, les accidents de service sont reconnus pendant le télétravail dans les mêmes conditions que ceux pouvant avoir lieu dans les services.

### **FICHES DE SIGNALEMENTS**

Elles concernent la seule DRFIP et sont liées à l'incivilité de certains usagers vis à vis des collègues de l'accueil (pas seulement physique). Pour la Direction, il n'y a pas de dégradation de la situation...c'est son avis qu'aucune organisation syndicale ne partage ! Et c'est cet avis qui explique l'absence de prolongation du contrat des vigiles sur 3 sites. Mesures que les OS ont critiqué unanimement.

N'hésitez pas à rédiger une fiche de signalement au moindre incident ! Il faut montrer la réalité à la Direction puisqu'elle nie la situation et la dégradation devant un nombre de fiches de signalement un peu supérieures à celles de l'année dernière.

Le CHSCT a également vu la fiche de signalement rédigée par un responsable de service à l'encontre de son supérieur hiérarchique.

### **EXERCICES INCENDIE**

Voir la fiche sur notre site web local.

Les exercices peuvent reprendre avec une réunion des guides et serre-fils en amont et la dotation de masques supplémentaires. La reprise des évacuations va donc se faire avec des aménagements. Si cela ne pose pas de problème dans les trésoreries rurales, une problématique « gros sites » existe néanmoins.

### **POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

Douane :

Travaux de façade de la Direction (nettoyage + remplacement de certains éléments), achevés le 15/11 au plus tard  
Réfection des cellules de retenue de la BSI Haguenau (à l'étude).

DRFIP :

- Extension de l'espace détente **République** : toujours pas de mise en service à cause de l'évier qui ne tient pas...

- **CPS/CdC** : Les locaux sont en phase de fin de chantier. Les premiers revêtements ont été posés dans certains bureaux. Les travaux d'éclairage sont en cours au 2ème étage. Il ne reste plus que de la peinture à faire dans l'espace repas, qui sera partagé avec l'ensemble des agents de la DRFIP, sachant qu'il y en a 1 également au RDC. Les salles de réunions au 3ème étage avancent bien. Elles pourront accueillir 14 personnes pour l'une, 8 pour l'autre en formation covid.

L'installation du CdC devrait se faire la semaine du 23/11. Il n'y aura pas de parking.

Sur les horaires éventuels jusqu'à 22H, *FO* est intervenue pour rappeler qu'il devait y avoir un vote du règlement intérieur, un vote du CTL, une discussion en CHSCT et que la direction devait étudier les conséquences collatérales (alarme activée normalement à 20H30, impact sur le concierge, etc...)

Par ailleurs, le nombre d'agents composant l'effectif du CdC en 2021 n'est pas connu à ce jour mais il ne sera pas à priori de 50 comme espéré au début, plutôt 40. Et si l'effectif doit augmenter un jour, ce sera progressif.

Le CHSCT a demandé une visite des locaux. Elle aura lieu entre la réception des travaux et le déménagement.

- En réponse à notre question, nous avons appris que le déménagement de **Liaison-REC** est prévu la première quinzaine de décembre.

- **35 Vosges** : la réfection de la façade et de la toiture continuent sans retard ; **Salles de formation** : les travaux permettant le refroidissement de 5 salles se dérouleront en décembre-janvier.

- **Simonis** : réfection de la toiture + traitement des ouvrants + refroidissement du 3<sup>ème</sup> étage par ventilation.

- **Haguenau Clabaud** : les travaux de réfection intérieure démarreront la semaine prochaine jusqu'en juillet 2021.

- **Molsheim** : le chantier va commencer mi-octobre. Il s'agit pour l'essentiel d'électricité, de quelques cloisons et de l'extension de l'espace repas. Le site passant d'une soixantaine d'agents à une centaine, *FO FINANCES* a interrogé la direction : La commission de sécurité doit-elle passer ? Si non pourquoi ? Si oui, à quel moment (à la fin des travaux ? A la fin de la densification du site ? A chaque étape ?) ? La direction n'ayant pas de réponse, elle va se renseigner.

- **Saverne** : La direction est en attente de l'étude de réinstallation.

- **Erstein** : les travaux d'extension du local détente pourront être engagés en 2020 mais seront achevés en 2021. Les travaux au 1er étage porteront sur de l'électricité, les sols et la création de cloison (cloison complète du sol au plafond, dont une partie transparente de la moitié de la cloison au plafond) pour couper l'open-space. *FO* a demandé à ce que des moyens financiers suffisants soient employés pour créer de beaux espaces de travail, en rappelant que cela n'avait pas été le cas lors de l'emménagement de la trésorerie dans le CFP). Nous avons également demandé la rénovation des toilettes, même si la DGFIP n'est que locataire !

- Blocs sanitaires : rénovation au 3<sup>ème</sup> étage de la **Direction** (adieu les toilettes Milka...) et au sous-sol de **Sélestat**

## ACTUALITE MESURES SANITAIRES

Voir le guide « je travaille au bureau » sur l'onglet Covid 19 d'Ulysse 67. La Direction a tenu à préciser qu'elle ne prenait et prendrait aucun risque par rapport à des collègues présentant des symptômes ou potentiellement malades (attente résultat d'un test, cas contact). Actuellement, il y a 2 cas positifs au Covid dans nos services.

## QUESTIONS DIVERSES

**NRP** : Tout au long de ce CHSCT, de la déclaration liminaire aux questions diverses, vos représentants *FO FINANCES* n'ont eu de cesse d'interroger la Direction sur les réorganisations et de pointer ses conséquences sur le Service public et les personnels. En réponses à nos questions, voici les éléments que nous avons appris :

- la direction est toujours en attente de la validation des restructurations 2021 de la part de la DG.

- les agents auront la possibilité de classer différents vœux, par ordre de préférence.

- Par exemple, pour le SIP d'Erstein : le SIP de Sélestat, l'antenne d'Erstein du SIP de Sélestat, tout autre service dans le département (et autant de services que souhaités). Lorsque tous les emplois disponibles au SIP de Sélestat seront pourvus, la direction passera au vœu n°2 pour les agents n'ayant pas obtenu Sélestat.

- Les demandes seront départagées à l'ancienneté administrative (ceux qui ont l'échelon le plus élevé dans le grade choisiront en premier).

- Un agent d'un service transféré pourra être affecté dans son nouveau service sur une autre mission que celle qu'il occupe actuellement (par exemple assiette # recouvrement), même s'il suit la mission.

Il n'y aura pas de mouvement de mutation intermédiaire. Le mouvement aura donc lieu pour tous les agents du Bas-Rhin au 1er septembre 2021.

**COMME NOUS L'AVONS FAIT DEPUIS LE DEBUT, FO SERA A VOS COTES PENDANT TOUT LE NRP.** Nous restons viscéralement opposés au NRP, mais nous défendrons vos droits et vos intérêts matériels et moraux. **N'HESITEZ PAS A NOUS DEMANDER CONSEIL ET SOUTIEN !**

Groupe de travail « Télétravail » : un GT local va être constitué. Première réunion le 2 novembre

Tu souhaites adhérer à la section locale FO DGFIP 67 pour être défendu(e) et représenté(e) ?

<b>Section FO DGFIP 67</b> <a href="mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr">fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr</a>	<b>BULLETIN D'ADHESION</b> à retourner à : <b>Section FO DGFIP 67 - DRFIP</b>
site local : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/">www.fo-dgfip-sd.fr/067/</a> site national : <a href="http://www.fo-dgfip.fr/">www.fo-dgfip.fr/</a>	NOM : ..... PRENOM : .....
	GRADE : ..... Echelon : ..... Indice : .....
	AFFECTATION : .....
	déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b>
	Fait à : ..... le ..... (signature)
	<b>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</b>
	Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25



FO DGFIP, FO FINANCES

A vos côtés, de votre côté

